

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



**RAPPORT D'ÉVALUATION INSTITUTIONNELLE
EXTERNE EN VUE DE L'OBTENTION DE L'AGREMENT
DEFINITIF DE L'INSTITUT COMMUNAUTAIRE
AFRICAIN (ICA)**

L'équipe d'évaluation :

- Pr Mame Demba THIAM, Président
- Pr Mbaye THIAM, Membre
- M. Abdoulaye CAMARA, Membre

Signature :

Pour l'Equipe, le Président

Dr Mame Demba THAM

Novembre 2016

Table des matières

1. Présentation de l'EPES évalué.....	3
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation	3
3. Description de la visite sur le terrain	4
4. Appréciation de l'EPES au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup	6
5. Points forts de l'EPES	15
6. Appréciations générales de l'EPES	16
7. Recommandations à l'Etablissement	17
8. Recommandations à l'ANAQ-SUP	18
9. Proposition d'avis :	18

1. Présentation de l'EPES évalué

L'Institut Communautaire Africain (ICA) est un établissement d'enseignement supérieur installé au 70, Pikine Pédiatrie dans le département de Pikine.

Le récépissé d'agrément provisoire porte le N°159 ME SR/DGES/DESP en date du 26 juillet 2013.

L'Institut est installé dans un local au rez-de chaussée. Il prépare à deux diplômes de licence post-bac dans les spécialités ci-dessous :

- **Licence professionnelle en gestion et création des entreprises** déclinée avec les options suivantes :

Marketing –communication ;

Banque- Finance –Assurance ;

Comptabilité – Contrôle de Gestion ;

Gestion des ressources humaines ;

- **Licence professionnelle en Sciences et technologies de l'Information et de la Communication**-Option : Télécommunications : Spécialité : Réseaux -
Télécommunications

L'ICA est une Société à Responsabilité Limitée (SARL).

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'auto évaluation présenté comprend 33 pages. Les annexes qui l'accompagnent ont été reçues sous un autre format à part. Le rapport est rédigé suivant un style assez simple. On y note cependant l'emploi appuyé du futur qui atteste de la volonté de réaliser certains objectifs de formation en perspective. En effet, le programme déroulé est à sa phase initiale de Licence 1.

Quelques éléments relatifs à l'organigramme montrent, par ailleurs, une duplication dans les attributions et tâches du personnel, en exemple, la même personne est Secrétaire pédagogique et Surveillant général.

L'absence d'un Conseil pédagogique a été aussi notée dans la distribution des rôles et il n'est pas clairement expliqué comment se font les prises de décision en matière de gouvernance administrative et pédagogique.

L'auto-évaluation a cependant tenté quelques interrogations relatives à l'absence de plan stratégique et se pose la question de son remplacement par un business-plan. C'est le cas aussi

de la disponibilité des ressources financières quand le Comité de pilotage dans son auto-évaluation note qu'il est dubitatif à ce sujet. La mise en perspective est tout le temps retrouvée dans le document. Le document n'explique pas comment les étudiants sont régulièrement évalués suivant des règles pédagogiques bien précises. L'abréviation l'UI est revenue à deux reprises dans le document d'auto-évaluation à la place de l'ICA entraînant la confusion entre deux entités qui, tout en étant dans un même regroupement n'en constituent pas moins des établissements différents. Les responsables de l'établissement ont reconnu que certains standards n'étaient pas atteints, notamment les standards :

« 4.02 »

« 4.04 ».

La procédure qui concerne le recrutement des étudiants n'est pas clairement expliquée dans le document d'auto-évaluation. De même que celle qui concerne le recrutement du corps enseignant et celui des PATS.

Les maquettes des différentes formations ne sont pas insérées. Les statistiques qui concernent la première année de Licence pour toutes les filières sont assez faibles et le ratio : enseignant / étudiant = 1/8 (ou 1/7) annoncé dans le rapport d'auto évaluation souffre de l'absence de preuves.

Les infrastructures décrites dans le document d'auto-évaluation, au regard de la taille du local que nous avons visité ne sont pas à même de répondre aux besoins. Elles se limitent, en effet, à deux salles de cours et ce qui est désigné comme bibliothèque et salle dédiée à d'autres fonctionnalités.

3. Description de la visite sur le terrain

○ Organisation et déroulement de la visite

Le mercredi 13 Juillet 2016, une mission d'experts évaluateurs, mandatée par l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur (ANAQ Sup), s'est rendue à l'Institut communautaire Africain (ICA), 70, Pikine Pédiatrie, aux fins d'évaluer la demande d'agrément définitif manifestée par la direction de l'ICA.

La mission était composée de :

- Pr Mame Demba Thiam : Président
- Pr Mbaye THIAM, Membre
- M. Abdoulaye Camara, Membre

Pour mener à bien leur mission, les évaluateurs ont procédé comme suit, à partir des orientations du commanditaire.

- Avant le démarrage de la mission, ils se sont concertés pour s'accorder sur les procédures, la conduite des actions et l'agenda de la mission.
- Après ce préalable, ils ont entamé la série d'entretiens avec les différentes composantes de l'ICA (voir ci-dessous).

○ **Appréciation de la visite (difficultés, facilités, leçons apprises, etc.).**

La visite s'est déroulée suivant l'agenda légèrement modifié dans ses grandes lignes. Nous avons démarré vers 9 h 30' et terminé la mission aux environs de 16 h 30'.

La direction de l'Institut rencontrée était composée de :

- Mouhamadou Moustapha DIACK : Directeur général de l'Institut Communautaire Africain
- Mouhamadou Lamine AIDARA : Directeur des études
- Mme Absa KADET : Responsable de la Cellule Assurance qualité
- Mademoiselle Ndèye THIAM : Chargée de l'administration et des finances
- Mademoiselle Boury DIALLO : Assistante, chargée des finances

Pour le personnel administratif, technique et de services, les évaluateurs ont échangé avec les personnes suivantes :

- Madame Ndèye THIAM : Chargée de l'administration et des finances : elle est en poste depuis 2014. C'est une ancienne élève de la formation post-Bac de l'ICA ;
- Madame Boury DIALLO : elle assiste la Responsable de l'administration et des finances. Elle est en poste depuis 2015.
- Madame Aïssatou SAMB : Assistante du Directeur des Etudes. Elle assure la fonction de Surveillante tout en s'occupant de la caisse d'avances.

L'entretien avec les étudiants s'est déroulé avec un groupe de cinq (05) apprenants :

- Mamadou NDIAYE, L1 Gestion des entreprises ; Bac L1, 2013
- Mariama DIALLO : BTS 1 Informatique de gestion, Bac L1 2010
- Seydy Ahmed SOW : BTS 1 Comptabilité et gestion, Bac L1 2013,
- Eugénie MANGA : L1 Gestion et création d'entreprises ; Bac L 1
- Papa Aboulaye DIAW: L1 GE; Bac 2012, L2.

Aucune difficulté n'est à signaler. Le travail des experts-évaluateurs s'est déroulé dans une ambiance marquée par une grande ouverture d'esprit et de facilitation pour accéder aux dossiers, documents ou répondre aux différentes sollicitations.

4. Appréciation de l'EPES au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup

Champ d'évaluation 1 : Stratégie, organisation, fonctionnement et gestion de la qualité au sein de l'institution

Standard 1.01 : L'institution s'est dotée d'une mission publique comprenant ses objectifs en matière d'enseignement et de recherche et déterminant sa position dans l'environnement académique et social. L'institution dispose d'un plan stratégique.

Appréciation globale sur le standard :

L'institution privée dénommée Institut Communautaire Africain (ICA) s'est assignée une mission publique comprenant des objectifs en vue de lutter contre les difficultés de formation, de déperdition post-bac et d'insertion après la formation. En matière d'enseignement supérieur, l'établissement est dans une phase de démarrage qui ne concerne pas la recherche. L'institution ne présente pas de plan stratégique, mais a un business-plan.

Malgré, les réponses fournies, nous insistons sur le fait que le PER n'est pas impliqué dans les processus décisionnels qui concernent l'enseignement et la recherche.

Conclusion sur le standard : Pas atteint

Standard 1.02. : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnels. Le PER est-il impliqué dans les processus décisionnels qui concernent l'enseignement et/ou la recherche.

Appréciation globale sur le standard :

Le PER, exclusivement constitué d'enseignants à titre de vacataire n'est pas impliqué dans les processus décisionnels qui concernent l'enseignement. La recherche est exclue de la démarche de l'institution.

Conclusion sur le standard : Pas atteint

Standard 1.03. : L'institution dispose des personnels, des structures ainsi que des ressources financières et matérielles lui permettant de réaliser ses objectifs en fonction de son plan stratégique

Appréciation globale sur le standard :

En raison de l'absence de plan stratégique, il est difficile d'apprécier ce standard sous ce rapport. Cependant, au cours de l'entretien avec la direction la mission d'évaluation, opérationnelle sur le terrain, a relevé plusieurs insuffisances liées à la faiblesse en nombre du personnel engagé et des structures dédiées à la pédagogie. Quant aux ressources financières, elles sont globalement appréciées dans le rapport d'auto-évaluation comme relativement faibles.

Aucune réponse n'a été fournie après envoi du pré-rapport, mais une conviction a été délivrée.

Conclusion sur le standard : Pas atteint

Standard 1.04 : Les sources du financement et leurs conditions sont transparentes et ne restreignent pas l'indépendance décisionnelle de l'institution en matière d'enseignement et de recherche.

Appréciation globale sur le standard :

L'appréciation des ressources propres et les sources de financement n'ont pas été clairement montrées. Il reste un flou dans les procédures de financement des activités.

Après envoi du pré-rapport, Nous enregistrons que le financement de l'Institution se fait sur fonds propre, selon les déclarations consignées dans les réponses.

Conclusion sur le standard : Pas atteint

Standard 1.05 : L'institution dispose d'un système d'assurance qualité ?

Appréciation globale sur le standard :

Une personne a été nommée pour s'occuper de l'assurance qualité. Mais, au vu des activités, de l'organigramme et du rapport d'auto-évaluation, il subsiste encore quelque faiblesse rapportée au système d'assurance qualité. Le personnel insuffisant et le démarrage assez récent du programme de Licence expliquent cette insuffisance.

Conclusion sur le standard : Pas atteint

Standard 1.06 : L'institution a mis en place des mécanismes pour prévenir et/ou solutionner les conflits.

Appréciation globale sur le standard :

A tous les niveaux d'appréciation et selon les témoignages recueillis sur place, il n'y a pas de mécanisme pour prévenir ou solutionner les conflits.

Conclusion sur le standard : Pas atteint

Champ d'évaluation 2 : Offre d'études et de formation

Standard 2.01 : L'institution offre des enseignements conduisant à l'obtention de diplômes académiques ou professionnels avec des objectifs d'études et de formation déterminés. Ils s'intègrent dans l'offre d'études et de formation supérieure qui existe dans l'institution.

Appréciation globale sur le standard :

En rapport avec le système Licence, l'Institution est dans sa phase initiale de Licence 1. Elle n'a pas encore délivré pour l'instant de diplôme de licence. Un enseignement professionnel qui conduit à la préparation des BTS d'Etat et qui ne fait pas l'objet de notre évaluation a été décliné lors de notre entrevue avec le personnel d'administration.

Après avoir reçu les réponses suite à l'envoi du pré-rapport quant à l'évocation de la formation diplômante, nous persistons, au regard de la situation constatée et qu'aucun diplôme mentionné dans l'agrément définitif n'ayant été délivré, nous attestons que l'ICA pour l'heure n'offre pas de formation conduisant à un diplôme.

Conclusion sur le standard : Pas atteint

Standard 2.02 : L'institution participe aux échanges nationaux et internationaux d'étudiant(e)s, d'enseignants.

Appréciation globale sur le standard :

Etant dans sa première phase de Licence, l'Institution n'a pas renseigné sur les procédures d'échange d'étudiants. En l'absence d'enseignants permanents l'Institution ne participe pas aux échanges nationaux et internationaux.

Conclusion sur le standard : Pas atteint

Standard 2.03 : L'institution a défini les conditions pour l'obtention des attestations et des diplômes académiques. Elle veille au respect de ces conditions.

Appréciation globale sur le standard :

Aucun diplôme n'est délivré pour l'heure. Ce standard ne peut pas être renseigné au regard de l'absence de diplôme académique délivré. Les conditions n'ont pas été définies ou montrées.

Conclusion sur le standard : Pas atteint

Standard 2.04 : L'institution organise le suivi du cursus pédagogique de ses étudiant(e)s et l'insertion professionnelle de ses diplômés. L'institution exploite les informations collectées périodiquement auprès de ses étudiant(e)s et de ses diplômés.

Appréciation globale sur le standard :

Il n'y a pas de collecte périodique des informations. En fait, la première année de Licence est toujours en cycle académique (lors de notre visite). Les cours du second semestre se déroulaient déjà au mois de juillet.

Conclusion sur le standard : Pas atteint

Standard 2.05 : L'institution évalue périodiquement ses programmes pour s'assurer de leur qualité (auto-évaluation).

Appréciation globale sur le standard :

L'évaluation périodique du programme ne pas être appréciée en relation avec un programme de licence qui n'a pas complètement terminé sa première année.

Conclusion sur le standard : Pas atteint

Champ d'évaluation 3 : Recherche

Standard 3.01 : Les activités actuelles de recherche de l'institution concordent avec son plan stratégique et correspondent aux standards internationaux.

Appréciation globale sur le standard :

L'institution n'a pas de plan stratégique et a bien précisé que la recherche n'était pas encore intégrée à son programme d'activités.

Conclusion sur le standard : Pas atteint

Standard 3.02 : L'institution garantit l'intégration des connaissances scientifiques actuelles dans la formation.

Appréciation globale sur le standard :

Il est difficile d'apprécier l'intégration des connaissances scientifiques dans la formation actuelle. Pour l'ensemble des spécialités déclarées et mentionnées dans l'agrément provisoire, il n'y a pas de syllabi qui prennent en charge chaque enseignement au programme. Cependant quelques plans de cours sont pris en compte en cette première année de Licence.

Conclusion sur le standard : Pas atteint

Champ d'évaluation 4. : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01 : Les procédures de sélection, de nomination et de promotion du PER sont conformes à la législation nationale et aux normes du CAMES et communiquées publiquement. En ce qui concerne le corps enseignant, il est tenu compte aussi bien des compétences didactiques que des qualifications scientifiques.

Appréciation globale sur le standard :

Ces procédures ne sont pas bien connues. Le personnel cité en objet est limité à des titulaires de Master et de Licence. Même à titre professionnel, l'exigence minimale en nombre d'années d'expérience et la faiblesse du nombre d'étudiants et du PER montrent que ces procédures ne sont conformes, ni à la législation nationale, ni aux normes du CAMES.

Conclusion sur le standard : Pas atteint

Standard 4.02: L'institution régleme la formation continue et le perfectionnement du PER sur les plans didactique et professionnel.

Appréciation globale sur le standard :

Il est renseigné dans le document d'auto-évaluation qu'il existe une prise en charge de la formation continue et du perfectionnement du Personnel d'enseignement. Cependant, l'EPS n'a pas présenté le plan de formation ou de perfectionnement correspondant.

Conclusion sur le standard : Pas atteint

Standard 4.03 : L'institution conduit une politique durable de la relève

Appréciation globale sur le standard :

Ce standard ne peut pas être apprécié. Aucune information ne vient renseigner à ce sujet. L'EPES l'a apprécié comme n'étant pas atteint.

Conclusion sur le standard : Pas atteint

Standard 4.04 : L'institution offre l'accès à un service de conseil en plans de carrière.

Appréciation globale sur le standard :

Nous n'avons pas été renseignés à ce sujet.

Conclusion sur le standard : Pas atteint

Champ d'évaluation 5 : Personnel Administratif, Technique et de Service (PATS)

Standard 5.01 : Les procédures de recrutement et de promotion du personnel administratif, technique et de service (PATS) sont réglementées et publiées.

Appréciation globale sur le standard :

Les PATS rencontrés ne bénéficient que d'une position en tant que contractuels sur une durée déterminée.

Conclusion sur le standard : Pas atteint

Standard 5.02 : L'institution garantit la formation continue et le perfectionnement du personnel Administratif, Technique et de Service (PATS).

Appréciation globale sur le standard :

L'offre de formation continue est une activité présente au sein de l'Institution avec d'autres structures de formation assimilées. L'EPS offre des positions de stage et de travail qui aident les intéressés à se perfectionner.

Conclusion sur le standard : Atteint

Champ d'évaluation 6 : Étudiant(e)s

Standard 6.01 : Les conditions et les procédures d'admission dans les programmes d'études et de formation de l'institution sont conformes aux textes et publiées.

Appréciation globale sur le standard :

L'Institution a montré qu'elle recrute des étudiants titulaires du baccalauréat. La plupart des étudiants ont même suivi un cursus universitaire d'une ou plusieurs années après l'obtention de leur diplôme de baccalauréat.

Néanmoins, les passerelles qui autorisent à s'inscrire après à d'autres formations ne sont pas connues. La publication claire des conditions pour utiliser ces passerelles est une démarche que l'établissement doit suivre.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 6.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.

Appréciation globale sur le standard :

Le rapport au genre ne souffre d'aucune ambiguïté dans l'égalité des chances telle que l'appréciation sur le terrain a permis le constat.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 6.03 L'institution observe la progression des étudiant(e)s dans leur cursus ainsi que la durée des études.

Appréciation globale sur le standard :

Pour une première année en cours de déroulement, il n'est pas aisé d'apprécier le suivi des étudiants. Aucun relevé de notes ne peut être apprécié. La durée des études entre dans le même constat ; en effet pas une seule promotion de diplômés titulaires de la Licence n'est enregistrée.

Les PV de délibération n'avaient pas été reçus lors de notre passage. Dans la réponse apportée après l'envoi du pré-rapport, il ne suffit pas de dire que les relevés de notes sont disponibles. Notre constat est qu'ils n'étaient pas disponibles quand la demande a été faite sur place.

Conclusion sur le standard : Pas atteint

Standard 6.04 : Les taux d'encadrement doivent permettre que les objectifs de formation de l'institution et de chacune des unités qui la composent puissent être atteints.

Appréciation globale sur le standard :

En l'absence de professeur titulaire du Doctorat, ce standard ne peut pas être apprécié en rapport avec le ratio présenté. L'effectif de cette première année de Licence est faible. Les étudiants, tous baccalauréats confondus, suivent des enseignements en tronc commun. En vue d'atteindre les objectifs, le corps enseignant doit être renforcé en qualité avec des titulaires du Doctorat et, plus tard, relativement à chaque spécialité ciblée, un titulaire de Doctorat dans la discipline en question.

Conclusion sur le standard : Pas atteint

Standard 6.05 : L'institution veille à l'existence et au fonctionnement d'un service de conseil destiné aux étudiant(e)s, aux étudiantes et aux autres personnes intéressées

Appréciation globale sur le standard :

En relation avec sa structure de Conseil en place et à la suite des recoupements d'avis des acteurs présents une ouverture est notée et les administrateurs de l'institution proposent des conseils aux étudiants et aux personnes intéressées.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 6.06: L'institution offre un service spécial approprié pour les étudiant(e)s en situation de handicap.

Appréciation globale sur le standard :

L'accès au rez-de-chaussée est facilité aux étudiants en situation de handicap quant à la mobilité. Il reste à améliorer l'accessibilité des toilettes pour cette catégorie d'étudiants.

Conclusion sur le standard : Atteint

Champ d'évaluation 7 : Infrastructures et équipements

Standard 7.01 : L'institution dispose d'infrastructures et d'équipements permettant la réalisation de ses objectifs de formation et/ou de recherche à moyen et à long termes.

Appréciation globale sur le standard :

Le nombre de salles dédiées à l'ensemble des étudiants et du programme est pour l'heure suffisant. Mais, à long terme, un effort doit être fourni en vue de satisfaire une demande plus importante d'étudiants. La salle des machines est équipée d'ordinateurs en nombre suffisant. L'établissement dispose d'un système d'accès à Internet bien fonctionnel.

La bibliothèque reste à être mieux équipée.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 7.02 : Les moyens informationnels dont dispose l'institution lui permettent de soutenir un enseignement et/ou une recherche de qualité.

Appréciation globale sur le standard :

La démonstration de l'existence d'un réseau d'information permet d'apprécier positivement les moyens pour soutenir de manière continue l'enseignement par rapport au niveau d'étude ciblé pour l'instant : la Licence.

Quant à la recherche, des efforts doivent être fournis.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 7.03 : L'institution dispose d'un système de secours visible, communiqué et compris.

Appréciation globale sur le standard :

L'institution dispose d'un système de secours visible et communiqué. Cependant, en raison des risques de cambriolage, la porte de l'issue de secours est barricadée. Il reste à en modifier le système de fermeture - ouverture et d'adapter les grilles qui la verrouillent.

Les issues de fenêtres des salles de classes doivent être équipées d'un système d'ouverture et de fermeture en remplacement de leur position scellée au mur.

Conclusion sur le standard : Pas atteint

Champ d'évaluation 8 : Coopération

Standard 8.01 : L'institution noue des contacts aux niveaux national, régional et international. Elle promeut la collaboration avec d'autres institutions d'enseignement supérieur, avec les milieux professionnels et les acteurs sociaux pertinents.

Appréciation globale sur le standard :

Cette première année de fonctionnement ne permet pas d'apprécier positivement ce standard. Il a été noté une série d'actions en relation avec une structure de collaboration qui partage les mêmes locaux et administrateurs de l'Institution dite ICA. Il est difficile d'attester des rapports de partenariat formalisé avec d'autres institutions d'enseignement supérieur aux échelles nationale, régionale et internationale.

Après le retour du pré-rapport, nous notons que les conventions signées n'ont aucun rapport avec les formations déclinées en offre, mais sont en intérêt avec des activités extra-institutionnelles.

Conclusion sur le standard : Pas atteint

Champ d'évaluation 9 : Information et communication

Standard 9.01 : Pour prendre ses décisions stratégiques relatives aux offres d'études, à la recherche, à l'engagement et à la promotion des personnels (PER, PATS), la direction de l'institution se fonde sur une information quantitative et qualitative pertinente et récente.

Appréciation globale sur le standard :

Ce standard n'est pas suffisamment renseigné. Il ne peut pas être apprécié au regard du document d'auto-évaluation et des informations recueillies lors de la visite du site de l'ICA.

Conclusion sur le standard : Pas atteint

Standard 9.02 : Tant sur le plan interne qu'externe, l'institution suit une politique de communication et d'information objective, efficace et transparente.

Appréciation globale sur le standard :

La politique de communication n'a pas été bien exposée aux experts-évaluateurs de l'Anaq-Sup. Des flyers ont été montrés lors de la visite. Après la réponse servie, suite à l'envoi du pré-rapport, nous confirmons que la politique de communication qui s'appuie sur les flyers ne concerne pas les formations offertes. Les autres supports sont envisagés, donc il s'agit de

perspectives.

Conclusion sur le standard : Pas atteint

5. Points forts de l'EPES

- L'ICA a noué des partenariats dans le cadre du Groupe Icône qui apparaît comme une structure de Conseil et de Consultance qui appuie l'EPES.
- Des efforts ont été notés dans la démarche d'aide à l'insertion. En effet, des demi-bourses ont été offertes par les Communes de proximité et confiées aux délégués de quartiers qui jouent le rôle d'intermédiaires.
- Les enseignements sont évalués par les étudiants.
- L'ICA déclare être en règle avec le fisc et a une autonomie financière.
- Les salles de cours sont conformes aux effectifs actuellement enregistrés.
- Les toilettes sont en nombre acceptable
- Il est important de noter la présence d'un personnel jeune.
- Le recrutement des niveaux de licence suit les recommandations, l'établissement recrutant des bacheliers (tous bacs).

6. Points faibles de l'EPES

- Absence de Directeur académique.
- Les procédures de recrutement ne sont pas bien expliquées
- Duplication dans les attributions et tâches du personnel (point noté dans l'organigramme)
- Les étudiants n'ont pas reçu de carte d'étudiant.
- Le programme souffre de son déroulement dans la durée notablement faible (un an), de l'absence de spécimen d'attestation et de relevés de notes.
- Aucun diplôme d'école n'a été présenté lors de la visite d'évaluation
- Il n'y a pas de spécimen du dernier diplôme qui doit être décerné en Licence 3.
- Absence des contenus détaillés en rapport avec un système Licence propre aux programmes de LMD avec un tronc commun. En effet, quelques insuffisances sont notées dans la maquette.

- Absence d'un titulaire de doctorat. Nous avons constaté la faiblesse en ce qui concerne le niveau de qualification du corps enseignant (des titulaires du diplôme de Master). Cependant, les professionnels, en faible nombre, doivent être augmentés pour venir appuyer le programme.
- Il n'y a pas de dossier d'enseignant clairement constitué avec toutes les pièces requises (CV, diplômes, Contrat, Syllabus).
- Il n'y a pas de contrat pour le personnel (CDI ou CDD).
- Aucune activité de recherche n'a été enregistrée et documentée.
- On peut signaler l'absence de prise en charge des personnes souffrant d'un handicap du type à mobilité réduite relativement à la position des toilettes et des salles de cours.
- Les passerelles pour les étudiants qui arrivent avec le diplôme d'un autre établissement ne sont pas bien définies.
- Il y a également lieu de signaler le retard noté dans l'organisation des sessions de rattrapage.

7. Appréciations générales de l'EPES

L'établissement privé d'enseignement supérieur (EPES) ICA semble avoir une expérience dans le domaine de la formation professionnelle comme le montre le document attestant de sa première autorisation d'ouverture.

Quant à son agrément provisoire délivré par le MER le document original n'a pas été présenté pour vérification à la demande des évaluateurs – externes de l'Anaq-Sup.

Après avoir examiné les réponses fournies par l'ICA, Nous confirmons que lors de la visite effectuée sur le site, nous n'avons pas reçu l'original de l'agrément provisoire et que le document reçu par messagerie est également un facsimilé, donc une copie.

Les différents programmes qui sont déroulés par l'ICA présentent de nombreux manquements, si on les rapproche des exigences et recommandations qui ont cours au Sénégal dans le domaine de l'enseignement supérieur.

L'établissement doit solliciter des enseignants titulaires d'un doctorat pour le démarrage des formations ciblées en rapport avec l'agrément provisoire reçu.

La maquette des différents programmes qui sont en cours (Licence 1) doit emprunter la même voie d'amélioration suggérée que le recrutement d'enseignants qualifiés titulaires de Doctorat. En effet, le corps académique qui exécute le programme pédagogique présenté n'est pas

conforme aux exigences de la norme et de la qualité telles qu'elles apparaissent au Sénégal en matière d'Enseignement supérieur.

L'exiguïté du local mérite aussi d'être signalée, ainsi que les autres nuisances qui sont liées à sa position (bruits et moustiques).

Différents autres points qui ne sont pas positifs doivent être revus. Il s'agit, entre autres éléments, de revoir la démarche de recrutement des bacheliers. L'établissement ne doit pas cibler ceux qui ont abandonné les études et ceux qui n'ont pas été orientés. Il peut cibler ceux qui n'ont pas la possibilité de continuer leurs études pour des raisons sociales, économiques ou autres et insister sur l'originalité de sa démarche qui met en avant :

- La lutte contre la discrimination négative, et sous ce rapport, la banlieue est prise comme aire d'installation et de cible de jeunes bacheliers ;
- La lutte contre le sous – emploi et la volonté de bien former une catégorie sous une autre forme de discrimination positive.

8. Recommandations à l'Etablissement

Les évaluateurs recommandent à l'EPES de :

- Faire un effort dans le recrutement d'enseignants qualifiés pour des contrats qui restent à son appréciation et envisager à moyen terme le recrutement de Docteurs de spécialité comme chefs de filière.
- Encourager certains doctorants à terminer leur thèse de doctorat et pousser les titulaires de Master à poursuivre leur formation en vue de l'obtention du Doctorat.
- Exiger des syllabi avec objectifs, plan de cours, contenus, stratégies, évaluation, etc.
- Mettre en place un Conseil scientifique
- Mettre sur pied un comité pédagogique et ajuster les maquettes de la Licence suivant le système LMD.
- Relativement au site occupé et la cohabitation avec le propriétaire, revoir le local et penser à plus ou mieux de fonctionnalité.
- Décliner clairement les modalités de recrutement des étudiants et confectionner à temps les cartes d'étudiants.
- Revoir l'organigramme et rendre fonctionnelle la Cellule interne d'assurance qualité (CIAQ) dont les missions semblent obsolètes ou dépassées.

- Reformuler les enseignements que l'on retrouve dans la maquette en équilibrant les dénominations entre EC, UE et volume horaire.
- On note une dysharmonie entre l'enseignement déroulé et tout ce qui est présenté dans la maquette.
- Revoir le partenariat et éclaircir les rapports entre Icône et ICA.
- Développer des partenariats avec des établissements ayant les mêmes objectifs de formation au Sénégal et / ou à l'étranger. En même temps, développer une politique de recrutement qui, sans ignorer l'environnement social, met l'accent sur la qualité des étudiants à admettre.
- Planifier une politique d'amélioration des conditions matérielles et logistiques (infrastructures, équipements, bibliothèque, etc.).
- S'orienter vers la systématisation des forces de l'école en mettant l'accent sur les acquis et ne pas se disperser dans la diversification des offres de formation.
- Améliorer le système d'archivage.
- Mettre en place une boîte de pharmacie pour les besoins ponctuels et les urgences.

9. Recommandations à l'ANAQ-SUP

- Il est nécessaire de vérifier le document original de l'agrément provisoire de l'établissement.
- Vérifier la liste des étudiants effectivement inscrits à l'ICA, aucun dossier les concernant n'a été trouvé sur place.
- Revoir la maquette des différents programmes qui sont déroulés à partir de l'année universitaire 2015-2016.
- Le statut de tout le personnel (d'enseignement, d'administration et de service) doit être examiné. Les contrats n'ont pas été présentés.
- Surveiller les locaux, relativement aux consignes de sécurité en perspective d'un nombre d'étudiants plus important.

10. Proposition d'avis :

Agrément définitif non recommandé